

Procédure file

Informations de base		
RSP - Résolutions d'actualité	2019/2909(RSP)	Procédure terminée
Décision sur la clôture des comptes du Bureau européen d'appui en matière d'asile pour l'exercice 2017		
Sujet 8.70.03.02 Décharge 2017		

Acteurs principaux		
Parlement européen		
Commission européenne	DG de la Commission Budget	Commissaire OETTINGER Günther

Événements clés			
18/12/2019	Résultat du vote au parlement		
18/12/2019	Décision du Parlement	T9-0100/2019	Résumé
18/12/2019	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2019/2909(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Étape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	CONT/9/01780

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B9-0235/2019	18/12/2019	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0100/2019	18/12/2019	EP	Résumé

Décision sur la clôture des comptes du Bureau européen d'appui en matière d'asile pour l'exercice 2017

Le Parlement européen a adopté une décision sur la clôture des comptes du Bureau européen d'appui en matière d'asile pour l'exercice 2017. Pour rappel, le Parlement a ajourné la décharge au Bureau européen d'appui en matière d'asile (BEAA). La Cour des comptes européenne

avait précédemment relevé des lacunes dans les procédures de passation de marchés et de recrutement du BEAA. Les députés ont pris note des cas importants et systématiques de non-conformité des paiements.

Le Parlement a maintenant approuvé la clôture des comptes du Bureau européen d'appui en matière d'asile pour l'exercice 2017.